

Premier gros feu d'été

SALLES Une soixantaine d'hectares de forêt ont été détruits, hier.

À 21 heures, l'incendie était fixé mais pas encore maîtrisé

Élisa Artigue-Cazcarra

avec Paul Guégan

e.cazcarra@sudouest.fr

Le premier gros feu de forêt de l'été en Gironde. Hier, alors que notre département était classé en « risque incendie modéré », un feu a ravagé une soixantaine d'hectares de pinède, dans le Val de Leyre, à la frontière avec les Landes, sans faire de victime. Le sinistre s'est déclaré vers 16 heures, dans la commune de Salles, au lieu-dit Sillac. Une zone inhabitée, couverte de végétation.

À 21 heures, l'incendie était « fixé » mais pas encore maîtrisé. « Il n'avance plus et il est encerclé », explique le capitaine Matthieu Jomain, responsable de la communication du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Sdis 33). Le dernier bilan faisait état de soixante hectares de pins détruits. La situation était nettement plus favorable que quelques heures plus tôt.

Vent soutenu et sautes de feu

Car les pompiers ont dû lutter contre un feu « virulent », vivifié par un vent soutenu soufflant vers le sud qui a provoqué de nombreuses « sautes de feu » avant de faiblir, dans la soirée. Face à un tel scénario, jusqu'à 80 moyens de lutte et 130 sapeurs-pompiers, dont des renforts des Landes, ont été mobilisés sur cette opération. Quatre avions bombardiers d'eau de la Sécurité civile, deux Dash et deux Canadair, ont décollé du Gard, où ils sont d'ordinaire positionnés, et sont arrivés en fin d'après-midi et



130 pompiers et quatre avions ont été mobilisés. PHOTO P. G.

début de soirée en Gironde. « Ils ont procédé à plusieurs largages déterminants de produits retardants et d'eau », explique le capitaine Jomain. La situation s'améliorant, les Dash ont quitté les lieux en soirée, tandis que les Canadair devaient rester un peu plus longtemps, afin d'éviter toute dégradation.

L'origine de cet incendie n'est pas encore déterminée. Le feu aurait pris à proximité d'une voie ferrée. Comme à Ychoux, à quelques kilomètres au sud, dans les Landes, jeudi dernier : 157 hectares de forêt avaient été dévastés. Des étincelles au passage d'un train auraient-elles pu provoquer ce sinistre ? Une enquête de gendarmerie devrait permettre d'y voir plus clair.

Autre question : le classement du Sdis en « risque incendie modéré » était-il suffisant ? Quelques heures avant ce feu, Guy Dupiol, le maire de Saint-Symphorien, dans

le Sud-Gironde, prenait un arrêté municipal interdisant toute circulation, y compris à pied, dans la forêt de sa commune, jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques. Motif : la sécheresse des bois et des sous-bois, « extrême » selon l'arrêté, rendrait le risque d'incendie « majeur », selon Guy Dupiol. « La classification dépend de plusieurs paramètres, précise Matthieu Jomain. Des données quotidiennes de Météo France, de l'état de la végétation qui, actuellement, s'assèche, mais n'est pas encore à un stade de sécheresse avancée, des remontées de nos rondes sur le terrain et de notre activité opérationnelle. Pour ce mardi, à partir de tous ces éléments, le risque avait été évalué à « modéré haut ». Ce qui signifie que les centres forestiers avaient été renforcés et les plages de surveillance depuis les tours de guet avaient été élargies. »